



## FICHE DE POSTE

### Chargé-e de mission « Forêt irrégulière école »

<b>Cotation du poste</b>	<i>Cotation chiffrée (RIFSEEP) : NC</i>
<b>Catégorie</b>	<i>A</i>
<b>Famille d'emploi</b>	<i>Technique</i>
<b>Emploi</b>	<i>Contractuel-le</i>
<b>Correspondance RIME</b>	
<b>Direction/Service/Sous-dir/Bureau ou autre décomposition de l'organigramme</b>	<i>Service Forêt et chasse</i>
<b>Localisation</b>	<i>Auberive (52)</i>
<b>Télétravail (oui/non)</b>	<i>Oui</i>
<b>Télétravail (nombre de jours par mois)</b>	<i>Selon charte du télétravail en vigueur au Parc national de forêts</i>
<b>Niveau d'expérience requis (Débutant /Confirmé/Expert)</b>	<i>Confirmé, débutant accepté</i>
<b>Encadrement (oui/non)</b>	<i>Oui (stagiaires, alternants et services civiques)</i>
<b>Nombre de personnes encadrées</b>	
<b>Spécialité RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles)</b>	

#### Généralités :

Le Parc national de forêts est le plus récent des 11 parcs nationaux français. Il a été créé par le décret 2019-1132 du 06 novembre 2019. Situé à la fois en Haute-Marne et en Côte-d'Or, ce Parc national est dédié à la préservation de la forêt feuillue de plaine et à la valorisation des riches patrimoines d'un territoire rural. L'aire optimale du Parc national s'étend sur 127 communes, dont 60 concernées par le cœur et 110 ont à ce jour adhéré à la charte.

L'effectif de l'établissement public du Parc national de forêts est composé de fonctionnaires et contractuels auxquels s'ajoutent des apprentis, stagiaires, volontaires du service civique et agents mobilisés par mutualisation avec l'office national des forêts (ONF) et l'office français de la biodiversité (OFB), pour contribuer à certaines missions de l'établissement public.

L'établissement public compte un secrétariat général et cinq services techniques : Valorisation ; Connaissance et patrimoines ; Gestion des territoires ; Économie et transition écologique ; Forêt et chasse.

## Finalités et missions :

Le Parc national a pour mission principale de **protéger et valoriser ces patrimoines naturels et forestiers** tout en **produisant et valorisant des connaissances scientifiques et techniques**.

Un Centre d'études et de ressources sur la forêt (CERF) a été mis en place en septembre 2024 avec deux objectifs majeurs :

1. **La production de connaissances** : accompagner et faciliter la recherche sur l'écosystème forestier, les dynamiques forestières, et les pratiques sylvicoles comme la sylviculture mélangée à couvert continu. Ces recherches permettront de mieux comprendre les effets des changements climatiques et de documenter l'impact des différentes pratiques de gestion forestière sur la biodiversité.
2. **Le transfert de connaissances** : sensibiliser divers publics (professionnels, élus, propriétaires forestiers, scolaires, grand public) aux enjeux d'une gestion forestière résiliente et de la conservation de la biodiversité. Ce volet inclut des actions de vulgarisation et la diffusion de résultats scientifiques via notamment des guides techniques et divers outils de sensibilisation.

La **Forêt irrégulière école** (FIE) est un programme lancé en 2017 à Auberive, au cœur du Parc national de forêts, pour promouvoir et développer la sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC) ou traitement irrégulier des forêts. Ses objectifs principaux sont de :

3. Produire des connaissances sur la SMCC et ses effets sur les peuplements, la biodiversité et la résilience des forêts dans un contexte de changements climatiques.
4. Accompagner les acteurs de la filière (gestionnaires, propriétaires, entrepreneurs, étudiants) à la gestion irrégulière des forêts.
5. Transférer et vulgariser ces pratiques vers un large public (élus, scolaires, associations, habitants).
6. Faciliter les échanges autour de la SMCC entre les acteurs du territoire du Parc national, et au-delà au niveau de la sylvo-éco-région des plateaux calcaires,
7. Structurer un centre de ressources et un réseau de sites de médiation pour mutualiser données, outils et méthodes.

Construite sur un réseau de partenaires forestiers et scientifiques (AgroParisTech, ONF, CNPF, SIGFRA, Pro Silva, acteurs locaux), la FIE constitue un centre de ressources sur la SMCC, contribuant à la transition de la filière forêt-bois dans un contexte de changement climatique.

Depuis 2025, elle est intégrée au Centre d'études et de ressources sur la forêt (CERF) du Parc national, en tant que volet opérationnel sur la SMCC.

Dans ce cadre, le Parc national de forêts recrute un.e chargé.e de mission « CERF - Forêt irrégulière école », qui participera activement à l'animation, au développement et à la valorisation de la FIE au sein du CERF.

Le ou la chargé.e de mission aura pour principales missions :

### **Animation et coordination**

- Animer le programme Forêt irrégulière école en lien avec les partenaires institutionnels, techniques et scientifiques (ONF, CNPF, AgroParisTech, Pro Silva, SIGFRA, etc.).
- Coordonner la mise en réseau des différents acteurs forestiers et associatifs, et renforcer les synergies à l'échelle locale, régionale et nationale.
- Contribuer à la gouvernance partagée du dispositif (participation et animation de comités de pilotage et de groupes de travail).
- Contribuer au déploiement de la FIE à l'échelle de tout le territoire du Parc national de forêts et, en lien avec le service Valorisation du Parc national, au rayonnement de ce dispositif le plus largement possible.

### **Production de connaissances et suivi technique**

- Participer à la valorisation scientifique et technique des données récoltées sur la SMCC dans les forêts du Parc national.
- Appuyer les dispositifs de recherche et d'expérimentation déjà en cours (suivi des placettes permanentes, chantiers démonstrateurs, sciences participatives, etc.), et développer des dispositifs équivalents sur les autres peuplements traités en futaie irrégulière dans les forêts du Parc national.
- Faciliter la concrétisation de projets de recherche sur la gestion en futaie irrégulière.
- Contribuer à l'élaboration de références techniques et de fiches de bonnes pratiques.

### **Transfert et valorisation des connaissances vers tous publics**

- Concevoir, développer et animer des dispositifs de médiation innovants (marteloscopes, travailloscopes, arbresbioscope, ...).
- Renforcer et diversifier les outils numériques (MOOC, dispositifs numériques, ressources documentaires, ...).
- Assurer le suivi du site web de la FIE et le site de l'Observatoire des forêts du Parc national.
- Organiser des événements (séminaires, ateliers et manifestations) grand public pour vulgariser les enjeux de la gestion forestière résiliente.
- Assurer la diffusion des résultats (guides, fiches, vidéos, supports numériques, publications vulgarisées).
- Contribuer à l'intégration des travaux de la FIE dans l'observatoire des forêts du Parc national.
- Promouvoir le Parc national de forêts comme territoire de référence en matière de sylviculture innovante et de résilience forestière.

### **Administration de la FIE**

- Centraliser les ressources documentaires en lien avec la thématique de la futaie irrégulière (bibliographie, protocoles, résultats, etc.).
- Assurer le suivi budgétaire des projets associés à la FIE.
- Participer à la vie de l'établissement : réunions d'équipes, élaboration du budget propre aux missions, etc.

## **Liaison hiérarchique :**

Poste placé sous l'autorité opérationnelle de la responsable du CERF et sous l'autorité hiérarchique du responsable de la cellule forêt au sein du service « Forêt et chasse » du Parc national de forêts. Peut être amené à encadrer des apprentis, stagiaires, volontaires du service civique et autres personnels hors plafond d'emploi.

## **Exigences :**

### **Diplôme :**

- Diplôme d'ingénieur forestier, master 2 en foresterie, écologie, sciences de l'environnement ou équivalent.

### **Connaissances :**

- Solides connaissances en écologie forestière et en sylviculture.
- Connaissance des enjeux liés aux changements climatiques, à la biodiversité forestière et à la gestion des socio-écosystèmes.
- Connaissance de la filière forêt-bois
- Maîtrise des outils bureautiques et SIG (QGis notamment) appréciée.
- La connaissance des dynamiques forestières des plateaux calcaires et de la gestion en futaie irrégulière, dont la SMCC, est un plus.

### **Savoir être :**

- Qualité relationnelle et d'écoute des collaborateurs et partenaires
- Intérêt pour l'activité scientifique, curiosité intellectuelle
- Ponctualité, discrétion
- Autonomie

### **Savoir-faire :**

- Expérience en animation de réseaux et de partenariats multi-acteurs.
- Compétences pour la médiation et goût pour la transmission et la vulgarisation.
- Capacité à conduire et gérer des projets (planification, rapportage, suivi budgétaire).
- Aptitude au travail de terrain
- Bonnes qualités rédactionnelles et aisance dans la médiation scientifique.

## **Spécificités :**

- Poste basé à Auberive (52), présence ponctuelle au siège administratif à Arc en Barrois et déplacements fréquents sur le territoire du Parc national (21 et 52), en région Grand Est et Bourgogne Franche-Comté, et ponctuellement à l'échelle nationale, voire européenne.
- Contrat à durée déterminée de 36 mois (2026–2029), sous réserve de disponibilité.
- Possibilité de télétravail selon la charte du Parc national de forêts (max 2j/sem. sous conditions d'exercice)
- Travail possible le soir ou le week-end dans le cadre d'évènements publics ou de réunions avec les instances du Parc national. Disponibilité demandée pour pouvoir participer à des évènements à la demande de la Direction.
- Matériel informatique/téléphonie
- Permis B indispensable ; accès au parc de véhicules de service pour les déplacements professionnels.

**Contacts :**

- Arnault Lalanne, Responsable cellule forêt, coordinateur de la Réserve intégrale

Tél : 06 74 03 53 86 – Mail : [arnault.lalanne@forets-parcnational.fr](mailto:arnault.lalanne@forets-parcnational.fr)

- Hélène Le Borgne, Responsable du Centre d'études et de ressources sur la forêt

Tél : 06 27 19 57 80 – Mail : [helene.leborgne@forets-parcnational.fr](mailto:helene.leborgne@forets-parcnational.fr)

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un *curriculum vitae* détaillé, fera apparaître la compétence et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité.

- Envoi par mail avant le **10/02/2026** minuit à : [recrutement@forets-parcnational.fr](mailto:recrutement@forets-parcnational.fr), préciser en objet : « **Recrutement – Chargé-e de mission FIE** » - Les entretiens se dérouleront la dernière semaine de février à Arc-en-Barrois - Prise de poste souhaitée à partir du **1<sup>er</sup> avril 2026**.